



Le Trophée Sport Aventure : un challenge sportif national pour 66 jeunes en conflit avec la loi

DU 25 AU 29 JUIN 2018
MONTAGNES DU MERCANTOUR (06)



Dossier de presse
juin 2018

Sommaire

- 4 | **Un challenge sportif au cœur des montagnes du Mercantour à Valdeblore (06)**
- 5 | **Utiliser la compétition sportive comme média éducatif**
- 7 | **Programme de l'évènement**
- 8 | *« Dans le sport, tout comme dans la vie, on n'atteint pas ses objectifs seul. Il faut savoir tirer le meilleur de chaque rencontre. »*
Pierre-Mickaël Hugues, parrain du Trophée Sport Aventure 2018 !
- 10 | **De nombreux partenaires**
- 11 | **Comment se rendre au TSA ?**
- 13 | **La prise en charge éducative à la protection judiciaire de la jeunesse**
- 15 | **Droit à l'image des mineurs**

01

Un challenge sportif au cœur des montagnes du Mercantour à Valdeblore (06)

Organisé par la protection judiciaire de la jeunesse et l'association accompagnement lieux d'accueil (ALC), le Trophée Sport Aventure (TSA) est un challenge sportif national réunissant des adolescents pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse autour d'activités de pleine nature telles que le canyoning, la randonnée, la via ferrata, l'escalade, la spéléologie, etc.

Cette manifestation est l'occasion, pour des jeunes en difficulté de se **confronter à l'effort physique** dans un milieu naturel et parfois hostile. Elle amène les participants à se questionner sur les valeurs de **solidarité, tolérance, respect de l'environnement etc.**

Cette année marque la 22e édition du TSA : elle se déroule du 25 au 29 juin au cœur des montagnes du Mercantour à Valdeblore (06).

22	<i>Équipes de jeunes PJJ</i>
05	<i>Jours d'épreuves</i>
25	<i>Activités et ateliers</i>



Ferrata, TSA
© Soazig Le-Ouay, 2017

02

Utiliser la compétition sportive comme média éducatif

Cette manifestation est l'occasion, pour des jeunes en difficulté de se confronter à l'effort physique dans un milieu naturel et parfois hostile.

Parce qu'elle suscite des émotions fortes, cette aventure amène les participants à développer des valeurs essentielles et indispensables à la construction de l'individu et du citoyen telles que la **solidarité, le partage, la tolérance ou le respect de l'environnement**. Au cœur de la montagne, les jeunes apprennent aussi à se dépasser et à surmonter leur appréhension. Cette semaine sera gage d'une expérience unique et enrichissante.

Une aventure permettant de déconstruire certaines représentations

Pompiers, CRS et gendarmes apportent leur concours à l'événement afin de garantir la sécurité des jeunes. Cela permet aux éducateurs de déconstruire certains clichés avec les jeunes, de faire évoluer leurs perceptions en déséquilibrant leurs codes et leurs opinions. Philippe Mecagni, adjudant de gendarmerie, « *c'est l'occasion de montrer à tous ces jeunes que la gendarmerie c'est autre chose que la répression, qu'on peut être là pour les aider dans ce milieu hostile, et là le rapport entre eux et nous peut changer* ».

Le but de cette manifestation est d'amener les jeunes vers un **équilibre nouveau**, indispensable à tout projet d'insertion. Le thème retenu pour cette 22^e édition est donc celui « des équilibres ». Que l'on soit grand ou petit, l'équilibre dans la vie est une quête constante, un combat de chaque instant.



« *La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre* »

Albert Einstein



Biathlon, TSA
© Soazig Le-Ouay, 2017



Via Ferrata, TSA
© Soazig Le-Ouay, 2017

Un équilibre physique

Chaque jour, le corps sera mis à rude épreuve au travers de nombreuses activités sportives demandant courage, force et détermination. Les jeunes devront trouver un équilibre entre phase d'activités et de repos, ils devront apprendre à écouter leur corps et en appréhender ses limites.



Via Ferrata, TSA
© Soazig Le-Ouay, 2017

Un équilibre psychique

Le sport en pleine nature permet de retrouver le goût du plaisir simple (décompresser en pleine nature) et du plaisir partagé (aider l'autre pour s'aider soi-même).

Un équilibre émotionnel

Confrontation avec des milieux parfois hostiles, appréhensions, peur, fatigue, frustration, échec, sont autant de limites à dépasser : les jeunes apprennent à s'écouter et à gérer leur stress pour se recentrer.



Activité randonnée, TSA
© Soazig Le-Ouay, 2017

Un équilibre relationnel

Les différentes rencontres entre jeunes, éducateurs, professionnels, forces de sécurité sont rassemblées autour d'un même projet, dépassant les représentations et les schémas traditionnels.

Par ailleurs, les jeunes devront faire preuve de solidarité : bien que certaines épreuves soient individuelles, seul les résultats d'équipe comptent. Ils devront donc apprendre à partager les déconvenues ou les échecs, aussi bien que les joies et les réussites.

03

Programme de l'évènement

Le Trophée se déroulera sur une semaine avec des équipes mixtes composées de 5 personnes dont 3 jeunes (de moins de 18 ans) et de 2 accompagnateurs du 25 au 29 juin 2018 à Valdeblore (06). Les participants seront hébergés au lycée régional de la Montagne.

Lundi

16h30 | Cérémonie d'ouverture : présentation des équipes et de leurs logos, du Comité d'organisation, démonstration de slackline et de danse escalade.

Soir | Activités dans l'enceinte du lycée avec jeux de société et d'énigmes, atelier citoyenneté, slackline, jeux multisports, stand santé (massage et bien-être), atelier exposition sur le handisport et activité torball.

Mardi

Toute la journée | Pour moitié des équipes : descente de clue, canyon de Cramassouri, puis grotte de la Mescla.

| Pour l'autre moitié des équipes : via ferrate de la Colmiane, puis tyrolienne articulée à un atelier biathlon.

Soir | Activités dans l'enceinte du lycée avec jeux de société et d'énigmes, atelier citoyenneté, slackline, jeux multisports, stand santé (massage et bien-être), atelier exposition sur le handisport et activité torball.

| Bivouac dans les Bois Noirs pour un tiers des équipes, avec exploration en forêt, puis atelier conte.

Mercredi

Toute la journée | Randonnée sur la zone des Millefontes pour l'ensemble des équipes.

Soir | Activités dans l'enceinte du lycée avec jeux de société et d'énigmes, atelier citoyenneté, slackline, jeux multisports, stand santé (massage et bien-être), atelier exposition sur le handisport et activité torball.

| Bivouac dans les Bois Noirs pour un tiers des équipes, avec exploration en forêt, puis atelier conte.

Jeudi

Journée miroir à celle du mardi avec inversion des équipes.

Vendredi

Matin | Activités dans l'enceinte du lycée avec tir à l'arc, escalade, atelier sensibilisation à la sécurité routière, stand de secourisme et de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur, présence du « Bus Info Santé », atelier d'initiation à la slackline, démonstration de highline et de jumpline, atelier de calligraphie.

| Remise des prix en fin de matinée suivi d'un buffet convivial.

| **Fin de manifestation à 15h**

04

Pierre-Mickaël Hugues, parrain du Trophée Sport Aventure 2018 !

Premier boxeur en situation de handicap à bénéficier d'une licence amateur l'autorisant à combattre contre des valides, Pierre-Mickaël Hugues a accepté avec plaisir d'être le parrain de l'édition 2018 du TSA.

Boxeur aux multiples talents, Pierre-Mickaël Hugues témoigne d'un parcours exceptionnel qu'il réalise grâce à une force de caractère, une envie de dépasser ses limites (mentales et physiques) ou encore la découverte de son propre potentiel, etc. Des valeurs fondamentales sur le Trophée Sport Aventure.

Ce jeune boxeur varois a également créé l'association COSP (Courage sport et performance) dédiée à l'insertion sociale et professionnelle par le sport.

Pouvez nous parler de votre parcours?

Pierre-Mickaël Hugues (PMH) : À 14 ans, j'ai repris l'exploitation agricole de ma grand-mère. Par la suite, j'ai décidé de passer un Bac Pro conduite et gestion de l'exploitation agricole pour me professionnaliser. En parallèle, j'ai obtenu un diplôme d'animateur sportif ainsi que le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Et, récemment, j'ai commencé des études d'infirmier. Je pratique également la boxe anglaise depuis l'âge de 18 ans et j'ai créé, il y a deux ans, l'association Courage sport et performance (Cosp), qui œuvre pour l'insertion sociale et / ou professionnelle des personnes en situation de handicap.

Comment avez-vous connu la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ?

PMH : Dans le cadre de la convention entre la Fédération française de boxe et le ministère de la Justice, j'ai été sollicité pour former des éducateurs de la PJJ à la boxe éducative. Par la suite, j'ai mené ma première intervention auprès de jeunes, au sein d'un service de la PJJ à Marseille.

Quelles sont les qualités nécessaires pour réussir dans votre discipline ?

PMH : La première chose est de toujours garder à l'esprit la notion de plaisir comme moteur, car c'est ce qui aide à persévérer. Il faut aussi de la rigueur au niveau du mental, mais aussi au niveau de son hygiène de vie. En boxe, celui qui réussit n'est pas forcément le plus fort de la salle, mais celui qui va y rester le plus longtemps.



« Dans le sport, tout comme dans la vie, on n'atteint pas ses objectifs seul. Il faut savoir tirer le meilleur de chaque rencontre »

Pierre-Mickaël Hugues



« Ces jeunes sont en difficulté et doivent faire face à des obstacles dans la société, tout comme j'ai eu à le faire. C'est pour ça que je suis fier d'être leur parrain »

Pierre-Mickaël Hugues

Qu'est-ce qui vous a aidé à vous surpasser, malgré votre handicap ?

(PMH) : Ce sont clairement les rencontres que j'ai pu faire. Sur le ring, je suis seul face à l'adversaire. Mais, avant d'en arriver là, il y a l'entourage, les entraîneurs, les proches, les pairs, etc. qui me poussent à aller de l'avant. Dans le sport, tout comme dans la vie, on n'atteint pas ses objectifs seul. Il faut savoir tirer le meilleur de chaque rencontre.

Qu'est-ce qui vous a convaincu de devenir parrain du Trophée Sport Aventure ?

(PMH) : J'ai été très touché par cette proposition. Le public de la PJJ est un public qui m'intéresse, car j'aurais pu me retrouver à leur place. Ces jeunes sont en difficulté et doivent faire face à des obstacles dans la société, tout comme j'ai eu à le faire. C'est pour ça que je suis fier d'être leur parrain.

Avez-vous un message à adresser aux jeunes qui vont participer au TSA ?

(PMH) : Le dépassement de soi. Pendant le TSA, ils devront être actifs pour eux-mêmes et affronter leurs appréhensions. Cette aventure est une parenthèse hors du commun qu'il faut saisir en laissant parler ses envies et ses rêves. Je leur recommanderai donc de vivre le moment présent et de bien imprimer ce qu'ils vont voir, ce qu'ils vont vivre, dans l'objectif de pouvoir s'épanouir.

Un mot sur la « thématique des équilibres » ?

(PMH) : Elle résonne en moi car l'équilibre est primordial dans la pratique de la boxe, et de tous les sports d'ailleurs. Chaque boxeur doit trouver un équilibre en adaptant sa pratique à ses propres objectifs. Le sport est une source d'équilibre extraordinaire, qui permet de garder un fil conducteur face aux épreuves de la vie.



Pierre-Mickaël Hugues, 2017

05

De nombreux partenaires

Cette manifestation ne serait pas possible sans le concours de partenaires et professionnels unissant leur savoir-faire.

Les partenaires financiers :

La Direction de la Cohésion Sociale des Alpes-Maritimes

La Préfecture des Alpes-Maritimes (FIPD)

L'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) avec l'UFOLEP

L'encadrement :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le Groupement de Recherche et d'Intervention en Milieu Périlleux

La Compagnie Républicaine de Sécurité section montagne

Le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne

La Brigade Territoriale de Gendarmerie de St Martin Vésubie

l'Office National des Forêts

Le Parc National du Mercantour

L'Institut Départemental pour la Sécurité Routière

L'association Léo Lagrange

Le Comité Départemental Handisport 06

Institut de formation supérieur en ostéopathie de Rennes

Autres partenaires :

Le Centre Gratuit d'Information et de Dépistage et de Diagnostic 06

La Ville de Valdeblore

Le Musée National du Sport

Daniel Gatti (prêt de matériel)

L'association COSP – Courage sport et performance

Prestataires :

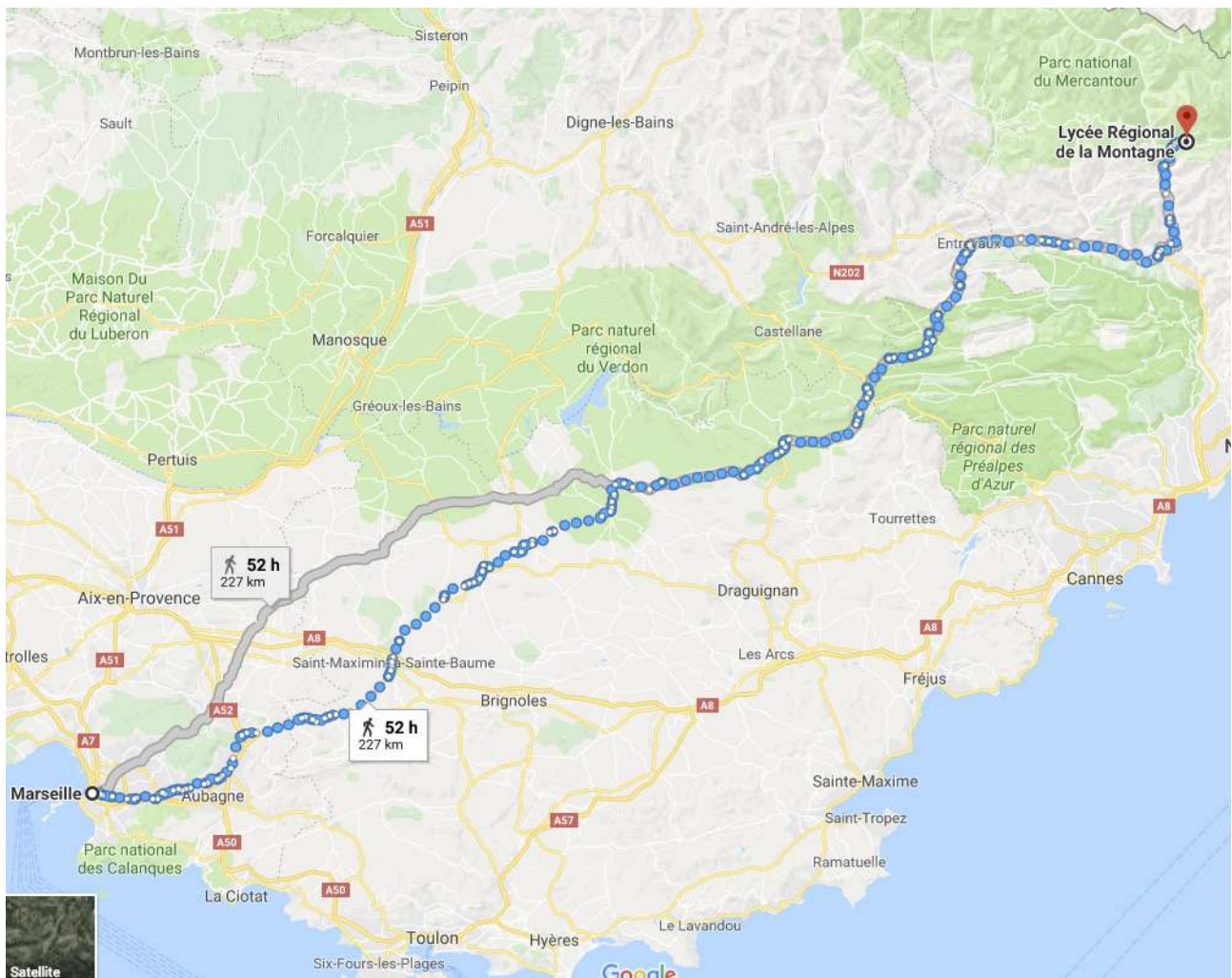
Le lycée de la Montagne, La station de la Colmiane, Ferrata Sport, Le restaurant d'application PJJ d'Antibes



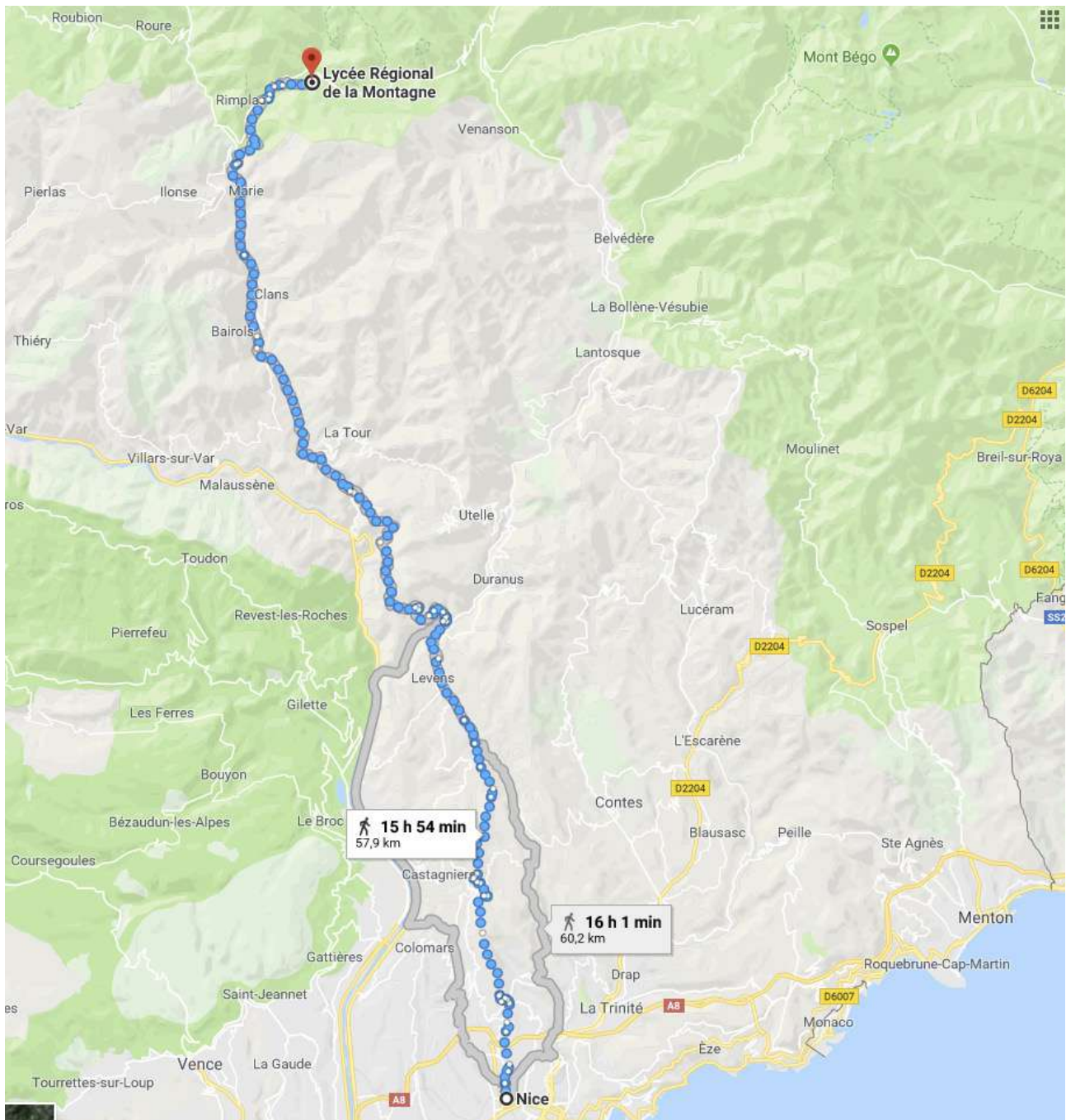
06

Comment se rendre au Trophée Sport Aventure ?

Depuis Marseille : Lycée Régional de la Montagne, 1 Le Clôt, 06420 Valdeblore



Depuis Nice : Lycée Régional de la Montagne, 1 Le Clôt, 06420 Valdeblore



07

La prise en charge éducative à la protection judiciaire de la jeunesse

Dans le cadre de l'ordonnance du 2 février 1945, la PJJ a pour cœur de mission l'action éducative dans le cadre pénal. Pour cela, elle s'appuie sur des principes essentiels à savoir l'éducabilité de tous, le respect des droits des mineurs et de leurs parents et l'adaptation permanente des réponses éducatives aux évolutions des jeunes qui lui sont confiés.

Afin de favoriser une prise en charge adaptée aux besoins et aux évolutions d'adolescents, souvent en grande difficulté, elle dispose d'une large palette de solutions dont le déploiement est assuré grâce à la complémentarité des structures éducatives.

La PJJ pilote et coordonne des dispositifs de placement mais également de milieu ouvert et d'insertion, diversifiés et individualisés. Il s'agit de lutter efficacement contre la récidive et de donner l'occasion à ces adolescents, dont certains sont en rupture à la fois familiale, sociale et scolaire, d'éprouver qu'un cadre strict peut être une protection et un marchepied vers un futur meilleur. Cela implique de s'adapter aux besoins de ces adolescents, à leurs capacités, de nourrir leur curiosité et de les aider à acquérir de nouvelles compétences.

Ces prises en charge reposent avant tout sur le travail et l'investissement de professionnels dotés de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être exigeants. Éducateurs, psychologues, directeurs des services, assistants de service social œuvrent quotidiennement aux côtés des jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle et pour les aider à construire leurs parcours de vie.



Foyer d'action éducative
d'Aubervilliers
© C. Montagné/DICOM/MJ

140 272

C'est le nombre de jeunes suivis par la protection judiciaire de la jeunesse, toutes mesures confondues (chiffres 2017)

43% sont des mesures d'investigation éducative en protection de l'enfance

53% sont des mesures de milieu ouvert

4% sont des mesures de placement

9 000

C'est le nombre de professionnels qui travaillent à la PJJ

60 % d'entre eux sont des éducateurs

La PJJ travaille en réseau avec des acteurs tels que l'Éducation nationale, les missions locales, les organismes de santé, la Police ainsi que les collectivités territoriales et le tissu associatif. Elle participe aux instances de politiques publiques notamment sur la prévention de la délinquance et développe un partenariat avec la société civile et le monde de l'entreprise, pour accompagner le jeune dans la construction de son parcours.

La PJJ accorde une importance particulière à la mobilisation des professionnels et des jeunes sous mandat judiciaire par des activités collectives et fédératrices.

Elle porte aujourd'hui plusieurs grands événements autour du sport, de la culture ou de la gastronomie qui ont pour objectif de **promouvoir la citoyenneté, la solidarité et le respect de soi et des autres.**

Organisées par les équipes éducatives des régions, elles s'appuient sur des partenariats associatifs et institutionnels solides. Elles permettent de valoriser les compétences et les savoirs des jeunes pour lesquels des parcours souvent difficiles empêchent de construire un projet. **Ces manifestations sont des supports éducatifs qui visent avant tout à conduire vers l'insertion sociale et professionnelle durable.**

08

Le droit à l'image des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse

ATTENTION :

Il vous est strictement interdit

- de filmer
- de photographier
- d'enregistrer
- d'interviewer

les mineurs dont les autorisations des titulaires de l'autorité parentale n'ont pas pu être recueillies

Vous êtes journaliste et vous participez au Trophée Sport Aventure ? Quelques règles importantes relatives au droit à l'image des mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont à respecter.

L'article 14 alinéa 4 de l'ordonnance de 2 février 1945 prévoit une protection totale de l'identité du mineur afin de laisser à celui-ci toutes les chances de réinsertion.

L'anonymat doit être général (image, nom et prénom, voix, lieux d'habitation, actes commis, famille proche s'ils sont sources d'identification, etc.). Il est donc interdit de diffuser, de quelque manière que ce soit, des informations relatives à l'identité ou permettant l'identification d'un mineur ou d'un mineur ayant quitté ses parents, son tuteur, la personne ou l'institution qui était chargée de sa garde ou à laquelle il était confié.

Il est impératif de recueillir les autorisations des deux titulaires de l'autorité parentale et du mineur lui-même, nonobstant les règles ci-dessus énoncées.

En d'autres termes, il est impératif de disposer des autorisations même si l'anonymat physique et patronymique a été respecté par les journalistes.

Dans le cadre de cet événement, les autorisations ont été recueillies par les directeurs de service et les éducateurs.

Les journalistes devront flouter, modifier les prénoms des jeunes interviewés, photographiés et filmés et également modifier leurs voix.

Actualités de l'évènement :

www.justice.gouv.fr

Contacts presse

Delphine Holstein

01 70 22 78 75 – 06 07 33 37 70 | delphine.holstein@justice.gouv.fr (presse nationale)

Louisa Erraiss

04 96 20 63 40 – 07 70 37 84 98 | louisa.erraiss@justice.fr (presse régionale)

